Evolution des rôles féminins dans l'agriculture face aux changements de la société rurale

Martine Berlan, Rose-Marie Painvin

▶ **To cite this version:**

Martine Berlan, Rose-Marie Painvin. Evolution des rôles féminins dans l'agriculture face aux changements de la société rurale. 10e journées d'études "Aménagement et nature", 1981, L'Arbresle, France. 14 p. hal-02306124

HAL Id: hal-02306124
https://hal.science/hal-02306124

Submitted on 8 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

communication présentée aux Xes journées d'études "Aménagement et nature" 21-24/10/1981 L'Arbresle (69)

RMPn07/1

J.81/MB-RMP .1.

E. N. S. A. R.
ÉCONOMIE RURALE
BIBLIOTHÈQUE

ENSA - ESR
RENNES

BIBLIOTHÈQUE
ÉCONOMIE RURALE
E. N. S. A. R.

EVOLUTION DES ROLES FEMININS DANS L'AGRICULTURE FACE AUX CHANGEMENTS DE LA SOCIETE RURALE

par Martine BERLAN (I.N.R.A.) et Rose-Marie PAINVIN (E.N.S.A.R.)

Dans une période où s'exprimait un fort courant d'opinion dans les milieux professionnels agricoles, favorable à la reconnaissance d'un statut de l'agricultrice - aujourd'hui très partiellement inscrit dans la loi d'orientation agricole - et entraînant dans son sillage une revendication semblable de la part des conjointes de travailleurs indépendants - nombreuses en milieu rural - nous avons été amenées à analyser :

- quelle est la contribution de la main d'oeuvre féminine à la marche des exploitations agricoles dans des systèmes de production et des types d'agriculture diversifiés,
- comment s'effectuent la division du travail et la répartition des tâches dans l'exploitation et la famille agricoles,
- et de façon plus générale, quels sont la place et le rôle des femmes dans l'organisation socio-économique du secteur agricole, dans l'animation et le développement de collectivités rurales plus ou moins soumises aux influences urbaines (1).

Depuis 1945, de profonds bouleversements ont affecté l'agriculture française et le monde rural; les conséquences les plus évidentes en ont été l'élimination accélérée des petits producteurs et l'exode rural - dont l'exode féminin a été le plus accentué -. Les changements tant d'ordre technique que socio-économique ont entraîné une restructuration des unités de production (les exploitations) et des unités de reproduction et de consommation (les ménages).

---

(1) La présente communication s'appuie sur un travail de recherche effectué en 1978-1980 dans le cadre d'une étude internationale comparative de la situation des femmes rurales. La première partie des travaux de groupe français fait l'objet du rapport "Conditions de vie et de travail des femmes dans les exploitations agricoles en France" par Martine BERLAN et Rose-Marie PAINVIN, avec la participation de Marie-Thérèse DENTZER. Octobre 1980, 112 p. + tableaux et annexes, Centre Régional de Recherches de Sociologie et d'Economie Rurales, 65, rue de Saint-Brieuc - 35042. Rennes-Cédex.

Les fonctions de la famille et l'organisation sociale des communautés ont été elles aussi modifiées.

L'évolution des rôles féminins dans l'agriculture est tributaire de l'ensemble de ces changements.

LES TRANSFORMATIONS DE L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DES AGRICULTRICES

... dans les exploitations

Les systèmes autarciques de polyculture et d'élevage, en dépit de la résistance qui les caractérise, font progressivement place à des systèmes de production plus spécialisés et intensifs, pratiqués dans des unités plus importantes et plus fortement insérées dans l'économie marchande. Les décisions de production sont de plus en plus conditionnées par des facteurs et des agents extérieurs à l'exploitation.

La participation à ces décisions dépend de la compétence technique acquise par la formation et du degré d'ouverture sur l'extérieur qui lui est lié. Les deux conjoints exploitants ne sont pas nécessairement préparés de la même façon à assumer ces changements : souvent les femmes ne bénéficient pas d'une formation et d'une information professionnelles aussi développées que celles des hommes.

Dans un souci d'accroissement de la productivité, les agriculteurs appliquent des techniques de plus en plus sophistiquées, notamment dans le domaine des productions végétales où cela se traduit par une mécanisation très coûteuse. Le perfectionnement technique atteint aussi les productions animales - domaine d'activité plus spécifiquement féminin - où sont utilisées des méthodes de sélection et de conduite d'élevage induisant des coûts de production élevés. Une attention de plus en plus grande doit être portée à la gestion des facteurs de production et aux résultats économiques, souci que partagent les deux conjoints exploitants.

Les fonctions d'administration et de relations avec l'extérieur s'en trouvent accrues et les femmes sont généralement concernées par ces nouvelles activités.

... dans les familles

Les structures familiales se sont elles aussi modifiées : à la famille "étendue" (plus ou moins patriarcale selon les régions), s'est progressivement substituée une cellule familiale restreinte au couple et à ses enfants. Seul le couple d'exploitants assure désormais régulièrement les tâches productives : ses descendants en sont écartés par la scolarisation prolongée, ses ascendants par le départ à la retraite, ses collatéraux par la nécessaité de trouver un emploi hors de l'agriculture. De ce fait une nouvelle répartition des tâches et des décisions devrait s'opérer entre mari et femme dans l'exploitation et dans la famille.

Les fonctions de la famille évoluent elles aussi : dans les systèmes traditionnels la famille agricole assurait conjointement sa propre reproduction et la pérennité de l'exploitation ; de ce fait les projets des individus étaient subordonnés à ceux du groupe. Aujourd'hui, réduite dans ses effectifs, la cellule familiale s'ouvre sur l'extérieur et accorde plus d'importance à la réalisation personnelle de ses membres mais les tâches éducatives s'en trouvent compliquées. Les enfants d'agriculteurs peuvent s'orienter hors de l'agriculture s'ils le souhaitent et inversement des jeunes d'origine non agricole peuvent envisager de devenir cultivateurs ou éleveurs. Cependant, la perspective de reprise d'exploitation reste généralement associée à un projet matrimonial, ce qui laisse entrevoir que le rôle attendu de l'épouse est, entre autres, celui d'une collaboratrice professionnelle.

... dans les collectivités rurales

Les ménages agricoles sont de plus en plus minoritaires dans les communes rurales, a fortiori lorsque celles-ci se trouvent à proximité d'une zone industrialisée et urbanisée. La mobilité socio-professionnelle qui caractérise la société industrielle s'oppose à l'homogamie de règle dans les sociétés paysannes. Les modèles urbains d'éducation, de travail, de consommation, de loisirs, auxquels sont exposées les collectivités rurales, peuvent entraîner chez les jeunes générations, des aspirations à des modes de vie différents de ceux des générations précédentes. Ces modèles sont d'autant plus fréquents que la ville est plus proche ou que des urbains de plus en plus nombreux s'installent à la campagne.

Les changements que nous venons d'évoquer ont des incidences directes sur la division sexuelle du travail et sur la prise des décisions familiales et professionnelles dans l'exploitation agricole. C'est ce que nous avons tenté d'évaluer en effectuant en 1978 une enquête approfondie auprès de 368 agricultrices mariées, âgées de moins de 60 ans, résidant dans sept villages (ou groupes de villages) choisis dans 6 régions où dominent des systèmes de production différents (cf. tableau de présentation des villages). Les résultats ont été analysés en distinguant deux types de communautés : des villages à dominante agraire et des villages relativement urbanisés (cf. tableau des caractéristiques des 2 types de villages).

EVOLUTION DES ROLES DES AGRICULTRICES (1)

... rôle professionnel

Selon l'hypothèse de l'étude internationale - à laquelle nous participons - l'effet des modèles de la société industrielle devrait se traduire par le développement, dans les zones péri-urbaines, d'une agriculture spécialisée dans des productions plus spéculatives et intensives et par la réduction de la participation des femmes aux tâches productives. Dans la population observée en France, ce retrait de la main d'oeuvre féminine des activités productives est loin d'être réalisé (on ne l'observe que dans les grandes exploitations capitalistes) et il n'est pas sûr qu'il soit globalement souhaité par les intéressées.

Dans la structure dominante qu'est l'exploitation familiale, on a plutôt affaire à l'élaboration d'un modèle agricole original d'organisation du travail à trois composantes où les hommes seraient du côté du "planifié" et du "planifiable", alors que les femmes seraient du côté de "l'aléatoire", la troisième composante étant la main d'oeuvre d'appoint saisonnière. La femme y serait un personnage clé, élément de souplesse et de polyvalence permettant au modèle de fonctionner. Elle présente en outre, l'avantage d'être une main d'oeuvre gratuite ou quasi gratuite parfaitement intégrée à la structure socio-technique de l'exploitation.

---

(1) Les réflexions qui suivent se fondent sur les résultats de l'enquête précitée.

La majorité des femmes enquêtées sont en effet disponibles en permanence au service de l'exploitation : les aléas occupent une place très importante dans leur activité agricole et y prennent différentes formes. La saisonnalité en est une : c'est ainsi que le budget-temps de la femme est profondément soumis au rythme saisonnier - surtout dans les zones où dominent les productions végétales - et cela davantage que l'emploi du temps de son mari. Ce dernier travaille généralement à temps plein sur l'exploitation et sa contribution aux travaux domestiques est quasiment nulle. Si la journée de travail est allongée pour tous en période "de pointe", il s'opère en plus, pour les femmes, un déplacement d'une fraction du temps de travail domestique au profit du temps de travail agricole.

L'accroissement du temps moyen de travail agricole des femmes entre la période "normale" et la période "de pointe" est à imputer principalement aux travaux des champs, notamment aux travaux de récolte et de conditionnement; l'augmentation de leur journée de travail est particulièrement sensible dans les exploitations orientées vers des cultures spéciales, le maraîchage par exemple. A l'inverse, la part du temps consacrée aux travaux domestiques diminue en période "de pointe", certaines de ces activités pouvant être simplifiées ou différées, tandis que le travail agricole de cette période requiert un concours supplémentaire des travailleurs féminins qui sont alors considérés comme main d'oeuvre d'appoint ("bouche-trous", disent certaines agricultrices). Il conviendrait d'affecter une valeur particulière à ce supplément de travail qui, dans certaines circonstances :intempéries, fluctuations du marché... peut faire varier, de façon sensible, la valeur marchande de toute une récolte.

Mais les femmes ne sont pas requises uniquement pour les aléas saisonniers; quotidiennement il leur arrive d'être dérangées dans leur travail : appel téléphonique, accueil de visiteurs, course pour un dépannage etc... (une grande majorité d'enquêtées s'en plaignent). Le budget-temps des agricultrices est ainsi constitué d'une longue succession d'activités très diversifiées et parcellisées, plutôt que d'opérations de longue durée. A la différence de celle des hommes, leur journée est fractionnée, hachée, hétérogène et néanmoins longue : selon l'enquête, leur charge de travail totale - agricole et domestique - est en moyenne, de 10 heures par jour, en période "normale", de 11 heures et demie, en période "de pointe", ceci pendant six jours par semaine - plus un certain nombre d'heures le dimanche - et pendant 52 semaines par an - car la majorité d'entre elles ne prennent pas de vacances.

Cette parcellisation des tâches devrait être analysée comme une composante de la charge de travail et un indice d'évaluation de celle-ci. C'est d'ailleurs parmi les agricultrices qui se trouvent le plus fréquemment placées dans cette position de travailleur "à la demande" - dans la polyproduction et le maraîchage-que s'expriment le plus souvent des souhaits de changement dans l'organisation du travail.

Dans les exploitations orientées vers la production animale - la production laitière notamment, dominant dans les exploitations enquêtées- qui requièrent la plus importante contribution professionnelle de la part des agricultrices - 6 heures et plus par jour, en moyenne, régulièrement réparties tout au long de l'année - la place des femmes dans l'exploitation apparaît mieux définie et leur travail plus valorisé, même si ce n'est pas toujours par un résultat économique élevé, d'où leur moindre souhait de changement de leur condition actuelle.

Le temps de travail agricole de la femme est donc modelé par des contraintes multiples; il s'en suit un morcellement, une superposition des tâches et une relégation dans des activités les renvoyant au pôle manuel de la division du travail (plantation, repiquage, éclaircissage, récolte des fruits et légumes, conditionnement pour la vente, vaisselle laitière, nettoyage de la salle de traite etc...) ou pouvant être considérées comme des transferts de leurs "aptitudes" domestiques (enregistrements comptables, soins apportés aux jeunes et petits animaux etc...). Le travail agricole ainsi perçu et profondément imbriqué à l'activité domestique engendre une socialisation non professionnelle qui n'implique guère de rapports sociaux avec "l'extérieur".

En effet, la participation des femmes aux activités de relations avec l'environnement de l'exploitation semble liée à l'ampleur de leur contribution aux tâches productives et à la place qui leur est faite dans la production. Mais souvent, seules les tâches administratives leur offrent l'occasion de contacts, car la commercialisation des produits de l'exploitation est généralement effectuée par le mari exploitant. Il est bien rare aussi que les femmes achètent du matériel agricole - ou même participent à cet achat..Par contre, s'il s'agit de démarches à caractère administratif : relations avec les organismes financiers et les services divers, enregistrements comptables... leur participation y est plus fréquente.

Conscientes de leur dépossession du pouvoir de décision qui résulte de l'éparpillement de leurs activités ou de leur relégation dans des tâches routinières, certaines femmes tentent de plus en plus une réappropriation de la compréhension de ce qui se passe sur l'exploitation en tenant la comptabilité. Mais il s'agit le plus souvent d'une comptabilité simplifiée, car les enregistrements plus élaborés requièrent des plages de temps importantes et une formation qu'une minorité d'entre elles prennent le temps d'acquérir.

Leur fonction productive, plus que leur connaissance de la gestion, leur permet de collaborer aux décisions d'investissements pour l'exploitation, mais rares sont celles qui les prennent elles-mêmes, le pouvoir étant ici aux mains des hommes qui représentent d'ailleurs majoritairement l'exploitation aux assemblées d'organismes professionnels.

... rôle domestique et familial

Le rôle professionnel de la femme dans la production agricole reste profondément imbriqué avec son rôle domestique et familial en raison de la persistance d'une structure socio-économique à base d'exploitation familiale. Toutefois, ces rôles ne sont pas immuables : d'une part ils évoluent sous l'influence des transformations précédemment évoquées, d'autre part chaque personne y imprime ses caractéristiques propres. Parmi les facteurs décisifs de l'évolution des rôles domestiques et familiaux nous avons particulièrement remarqué le degré d'urbanisation de la collectivité environnante, la taille de la famille-en rapport avec le maintien ou la disparition de la cohabitation de plusieurs générations - le niveau de formation des individus.

Si l'on excepte les ménages en cohabitation-minoritaires dans l'ensemble interviewé - les travaux ménagers quotidiens (préparation des repas, vaisselle, rangement, courses...) sont très généralement exécutés par les femmes. L'activité masculine dans la maison se limite le plus souvent à des tâches non répétitives mettant en jeu une certaine technicité: réparation d'appareils ménagers, rénovation de l'habitat, entretien du chauffage, courses avec déplacement motorisé etc...

La réduction du groupe domestique fait désormais peser sur la femme seule la quasi totalité du travail ménager que l'autoconsommation - encore largement pratiquée - et les habitudes alimentaires spécifiques au milieu agricole contribuent à alourdir. Si l'équipement ménager permet d'alléger certaines tâches, il n'est pas certain que le temps global consacré à "la maison" s'en trouve réduit, ni le partage des tâches modifié. On a noté que les enquêtées des villages "urbanisés" qui sont cependant mieux équipées, dans l'ensemble, que celles des villages "agraires", consacrent plus de temps aux tâches ménagères que ces dernières.

En ce qui concerne les relations parents-enfants et les tâches éducatives qui s'y rapportent, nous constatons tout d'abord qu'un modèle de famille plus restreinte que par le passé, semble se généraliser, et ce d'autant plus que la zone est plus urbanisée et que les enquêtées sont plus jeunes.

L'autorité parentale nous est apparue largement valorisée dans les deux groupes de villages : elle l'est toutefois plus dans les villages où la cohabitation est fréquente, dans les familles les plus nombreuses, parmi les enquêtées les plus âgées et celles dont le niveau de formation est faible.

La charge éducative repose en grande partie sur les épaules de la mère : elle en a le quasi monopole auprès de l'enfant en bas âge. A peine voit-on s'amorcer une collaboration des jeunes pères à ce "maternage". Le rôle paternel prend de la consistance à partir de l'âge scolaire en complémentarité avec le rôle maternel qui reste cependant prépondérant. C'est au moment de l'adolescence que s'esquisse une coopération plus égalitaire entre les parents : serait-ce que les pères considèrent cette période comme plus décisive pour l'avenir de leur descendance ? Les problèmes de l'orientation scolaire et professionnelle et ceux de l'éducation sexuelle se posent en effet de façon plus précise à ce moment-là. Les enquêtées sont quasi unanimes - surtout dans les villages "urbanisés" - à privilégier le rôle parental dans ce dernier domaine éducatif.

Nous avons constaté que les opinions relatives à l'expression de la sexualité, à l'éducation sexuelle et à l'information sur la

contraception, varient de façon concomitante entre elles, ainsi qu'avec les opinions suscitées par les affirmations de supériorité masculine et par l'éventualité du divorce. Cette cohérence des attitudes nous conforte dans l'hypothèse qui relie le mode d'éducation familiale à la conception qu'ont les individus et les groupes, des rôles masculins et des rôles féminins, aux relations de dépendance ou de complémentarité qui s'instaurent entre eux et engendrent la division sexuelle du travail et du pouvoir à tous les niveaux de la vie collective. A un mode d'éducation "libéral" - privilégiant l'autonomie à l'obéissance, l'expression personnelle au respect de la coutume - nous paraît correspondre une acceptation de la complémentarité des rôles sexuels et une division "égalitaire" des tâches et des responsabilités. Cette tendance ne semble se concrétiser que chez une minorité des ménages enquêtés, grâce soit à leur jeunesse, soit à leur "ouverture" favorisée par une formation relativement élevée et de nombreux contacts extérieurs. Quant à la majorité elle paraît vivre selon le modèle hiérarchique traditionnel, mais les femmes manifestent ici et là des vélléités de changement que freine la pesanteur sociale de l'environnement, particulièrement perceptible dans les villages "agraires".

... rôle social

Les transformations technologiques et socio-économiques de l'agriculture - qui s'inscrivent notamment dans les systèmes de production- l'interpénétration croissante du milieu rural et du milieu urbain et les nouveaux modes de relations qui en découlent, l'élévation des niveaux de formation, sont autant de facteurs qui contribuent à l'ouverture vers l'extérieur de la profession agricole et du mode de vie des agricultrices.

On observe cette évolution d'abord au niveau des relations de voisinage : une large majorité des enquêtées considèrent comme "voisins" l'ensemble des familles agricoles et non agricoles habitant à proximité et déclarent entretenir de "bonnes relations" avec eux. Mais cette appréciation trop globale recouvre des opinions beaucoup plus nuancées en ce qui concerne la qualité et la régularité des contacts avec les voisins : les enquêtées déclarent plus souvent des contacts lâches et occasionnels que des contacts réguliers et étroits, surtout dans les villages "agraires" où la distance géographique et la faible densité de population accentuent

la "distance sociale" ; cependant que les traditions d'entraide semblent s'y maintenir assez largement. L'entraide, surtout professionnelle, est pratiquée plus fréquemment dans les zones de polyproduction dominante et s'applique plus souvent aux travaux de culture qu'aux travaux d'élevage; la spécialisation des productions paraît agir comme un facteur de régression des pratiques d'entraide, au moins dans leurs formes traditionnelles.

Hors du temps de travail, les temps libres sont-ils pour les agricultrices, des occasions d'exercer leur rôle social, de s'ouvrir vers l'extérieur et de s'intégrer à la communauté environnante ? Nous constatons que les loisirs des femmes enquêtées - lorsqu'ils existent - ne sont généralement consacrés aux sorties que le dimanche et le plus souvent pour des rencontres familiales ou amicales. Si l'on ajoute à cela qu'une petite minorité d'entre elles déclarent prendre ou avoir pris des vacances (12 % dans les villages "agraires", 37 % dans les villages "urbanisés"), on peut penser que l'essentiel de leur existence est familial et professionnel et tourné vers "l'intérieur".

Leur participation à la vie associative s'en trouve très limitée - notamment dans les communautés "agraires" qui peuvent difficilement offrir le support d'équipements collectifs -; pour les agricultrices minoritaires qui s'y engagent, elles le font surtout par le canal des groupements professionnels et des associations défendant les intérêts des familles, dans le prolongement de leurs rôles au sein de l'exploitation familiale.

Le niveau d'ouverture sociale - conjugant le degré de participation à la vie associative et celui de l'information - est soumis à des facteurs personnels parmi lesquels le niveau de formation apparaît comme l'un des plus favorables et à des facteurs d'environnement dont les plus déterminants semblent être le degré d'urbanisation de la communauté, la dimension économique de l'exploitation et l'équipement du ménage en moyens de communication et d'information.

Les conditions de travail décrites précédemment, expliquent la difficulté qu'ont la majorité des agricultrices enquêtées à cumuler les disponibilités d'esprit, de temps et d'argent requises pour atteindre une large ouverture sociale (selon les critères retenus dans notre méthode d'analyse). Le contexte apparaît un peu plus favorable dans le groupe des villages "urbanisés".

CONCLUSION

Au terme de cette analyse des conditions de vie et de travail de 368 femmes interviewées, nous ne saurions dresser de profil type de l'agricultrice. Si l'on a pu esquisser des tendances d'évolution de leurs rôles selon que leur exploitation s'inscrit dans tel ou tel système de production ou qu'elles habitent une commune plus ou moins exposée aux influences urbaines, il n'en demeure pas moins que la diversité des situations reste frappante. La division du travail plus ou moins poussée entre les travailleurs familiaux, leur plus ou moins grande coopération, l'autonomie ou la parcellisation du travail féminin, dépendent certes des modèles culturels en vigueur dans les communautés locales - mais ils répondent aussi aux exigences de la production agricole. Aux contraintes naturelles de toujours - cycles des saisons et de la vie végétale et animale - se sont ajoutées des pressions d'ordre technique et économique dont la maîtrise est plus ou moins bien assurée. Des clivages sociaux se dessinent, partageant le monde agricole dans lequel les femmes ont conscience d'appartenir à telle ou telle couche : "petits", "moyens" ou "gros", "traditionnels" ou "modernisés". Leurs opinions à ce sujet renvoient aux différences de situations économiques qui caractérisent les exploitations.

Les disparités régionales s'allient à celles des situations personnelles (dont le niveau de formation et le degré d'ouverture sociale apparaissent des éléments déterminants) pour accuser les différences. Conscientes de ces inégalités et de leurs racines économiquees, les femmes interrogées attendent d'abord de l'avenir les moyens de les atténuer; c'est ainsi que parmi les changements souhaités dans leur situation d'agricultrice, l'augmentation des revenus vient au premier rang de leurs attentes et ce d'autant plus qu'elles résident dans un village "agraire", qu'elles sont plus âgées ou qu'elles ont un plus faible niveau de formation.

Peu d'entre elles sont à l'écoute de leurs souhaits personnels ou s'accordent le droit d'exiger une reconnaissance de leur statut professionnel ou l'espoir d'améliorer leurs conditions de travail par une réorganisation des tâches ou une réduction de leur durée; car encore aujourd'hui pour la majorité des agricultrices, c'est l'exploitation qui

"commande" et qui,par ses exigences techniques et économiques, règle l'existence des travailleurs familiaux. On assiste à une certaine fusion des personnes, des femmes notamment, dans l'entité exploitation familiale.

Si les femmes ne détiennent pas un pouvoir sur l'exploitation à la mesure de leur contribution en travail, elles n'en sont pourtant pas tenues à l'écart, la pérennité de l'exploitation, souci constant du monde rural, ayant toujours contribué à cet état de chose. Il fallait en effet que la femme soit à même de reprendre l'exploitation en cas d'invalidité ou de décès du conjoint : c'est d'ailleurs ce que feraient 56 % des agricultrices que nous avons interrogées. Un quart seulement déclarent qu'elles cesseraient d'exploiter; celle des exploitations pratiquant la polyproduction et les cultures spéciales sont relativement plus nombreuses que les autres à évoquer cette solution, la charge actuelle de travail ou sa grande parcellisation leur faisant certainement envisager l'avenir avec moins de sérénité.

Si donc plus d'une agricultrice sur deux ne reculent pas devant la perspective de se trouver à la tête de l'exploitation, bien que connaissant les difficultés qu'elles devraient affronter, c'est qu'elles ont conscience de l'importance de leur place dans le secteur agricole.

DONNEES CONCERNANT LES COMMUNES ENQUETEES

nom des communes et des départements	BRIE FRANCAISE 24 communes sur 3 cantons de Seine et Marne	ORGON-PLAN ORGON Bouches-du-Rhône	SAINT-GILLES Ille-et-Vilaine	EBERSHEIM Bas-Rhin	BILLY Loir-et-Cher	GOUDELIN Côtes-du-Nord	SAINT-YBARS SAINTE-SUZANNE Ariège
Population enquêtée	60	47	54	40	52	68	47
Type d'activité agricole dominante	"Agriculture générale" : céréaliculture	"Cultures spéciales ou permanentes" : maraîchage, arboriculture	"Elevage d'herbivores" et élevage de granivores ou hors sol" (porcins, volailles) : production laitière dominante + élevage porcin	"Polyproduction" polyculture - élevage (+ cultures industrielles : tabac)	"Polyproduction" + "cultures spéciales" : polyculture - élevage (cult.plein champ et élevage chèvres)+cultures légumières (asperges)et fraises	Production laitière dominante + élevage porcin	Polyculture de côteaux et polyélevage
Main d'oeuvre	familiale et salariés permanents qualifiés	familiale, salariés permanents et saisonniers	familiale composée essentiellement du couple d'exploitants et de 2 aides familiaux au plus	familiale abondante grâce à la cohabitation	familiale composée du couple d'exploitants et de 2 aides familiaux au plus + quelques saisonniers	familiale composée essentiellement du couple d'exploitants et d'un aide familial	familiale abondante grâce à la cohabitation
Division du travail et caractéristiques des tâches productives	Tâches productives hautement mécanisées et relativement étalées effectuées par les aides-familiaux et les salariés aidés du CE.	Tâches productives rarement mécanisées avec des variations saisonnières importantes en besoin de M.O. Tâches mécanisées et délicates : chef d'exploitation, aides familiaux. Tâches manuelles, répétitives : salariés encadrés par l'épouse du C.E.	C.E. et aides familiaux masculins : travaux des champs et travaux mécanisés. Femme : tâches d'élevage régulières + appoint travaux de culture	Mode d'organisation traditionnel. Femmes participant à tous travaux de culture et d'élevage	Tâches régulières de l'élevage affectées aux femmes ainsi que les tâches manuelles des cultures légumières avec les saisonniers. Tâches mécanisées assumées par le chef d'exploitation et les aides familiaux masculins	Id. St-Gilles avec toutefois travail féminin moins important limité aux tâches d'élevage	Mode d'organisation traditionnel. Femmes participant à tous travaux de culture et d'élevage

C.E. : chef d'exploitation - M.O. : main d'oeuvre

J.31/MB.RMP - 13

CARACTERISTIQUES DES DEUX TYPES DE COMMUNAUTES

Caractéristiques	Villages "agraires" Billy, Goudelin, St-Ybars-Ste-Suzanne	Villages "urbanisés" Brie française, Orgon, St-Gilles Ebersheim
géographiques	"Campagnes profondes", hors des zones de peuplement industriel et urbain	-soit proches d'agglomérations urbaines (Brie Française, Saint Gilles). -soit assimilables à de petites villes, agglomérations relativement importantes (Orgon, Ebersheim)
démographiques	- faible densité de population (de 22 à 52 hab./Km^2) - relative importance de la population éparse (de 63 à 100 %) - taux de variation de la population négatif entre 1968 et 1975	-densité de population relativement élevée ($\geq$ 100 hab./Km^2) -relative importance de la population agglomérée (de 50 à 100 %) -taux de variation de la population positif entre 1968 et 1975
économiques	- relative importance du secteur primaire (de 1/3 à plus de 1/2 des actifs dans l'agriculture) - fréquence de la polyculture associée à l'élevage parmi les systèmes de production agricole	-relative importance des secteurs secondaire et tertiaire (moins du 1/4 des actifs dans l'agriculture) -tendance à la spécialisation des systèmes de production agricole
sociologiques	- prédominance des entreprises familiales (agricoles, artisanales, commerciales) - population vieillissante, clairsemée - situation d'isolement renforcée par la rareté des équipements collectifs - influence de la coutume	-prépondérance du salariat parmi les catégories socio-professionnelles -dissociation de la vie professionnelle et de la vie privée, du temps de travail et du temps de "non travail" -"densité" des équipements collectifs et de la vie sociale.

J.81/MB-RMP-14